

# COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU FONDS CULTUREL RIVIERA

## RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA GESTION 2010 (15-2011)

SÉANCE DU JEUDI 5 MAI 2011, À 18H.15, À VEVEY

HÔTEL DE VILLE – SALLE 6

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera s'est réunie à Vevey, le jeudi 5 mai 2011, pour étudier le rapport sur la gestion de l'année 2010. La séance était présidée par Mme Doris Jaggi-Héritier, conseillère communale à Vevey.

### ORDRE DU JOUR

1. Liste de présences
  2. Rapport d'activités et comptes de l'exercice 2010
  3. Divers
  4. Prochaine séance
- 

### 1. LISTE DE PRÉSENCES

#### Présents

Blonay	Burdet	Liliane	membre
Chardonne	Pelot	Jean-David	membre
Corseaux	Moser	Yves	membre
Corsier	Volet	Thérèse	membre
Corsier	Branganza	Peter	suppléant
Jongny	Pittet	Dominique	membre
St-Légier	Bornand	Martin	membre
La Tour- de-Peilz	Egli	Kurt	membre
La Tour- de-Peilz	Tobler	Anna	suppléante
Vevey	Jaggi-Héritier	Doris	membre
Vevey	Riesen	Norma	suppléante
Veytaux	Wicht	Valérie	membre

#### Excusés

Montreux	Cornaro	Yves	membre
Montreux	Morisod	Georgette	membre
Montreux	Gudet	Nicolas	suppléant
La Tour-de-Peilz	Gagnebin-de-Bons	Martine	membre
Vevey	Semlali	Driss	membre

Le Conseil administratif était représenté par Mme Ursula Bucher, présidente, conseillère municipale à Corsier, Mme Madeleine Burnier, conseillère municipale à Vevey et M. Laurent Wehrli, conseiller municipal à Montreux. Mme Colette Rossier représentait le service des affaires intercommunales.

## 2. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET COMPTES DE L'EXERCICE 2010

Le Fonds culturel Riviera est entré en vigueur le 9.07.2003 et regroupe les 10 communes de la Riviera. Il est alimenté par les contributions annuelles des communes qui s'élèvent à fr. 48.- par habitant pour l'année 2010. Ce montant est maintenu grâce à l'augmentation des encaissements découlant de l'augmentation de la population dans notre région.

Le montant global des subventions pour 2010 s'est élevé à fr. 3'569'184.-. Les montants octroyés aux 20 institutions bénéficiaires et à l'agenda régional s'élèvent à fr. 3'414'089.80.

On constate une augmentation constante des demandes de soutien ponctuel et en 2010 elles étaient de 33. Ces demandes ont été examinées par le CA du fonds, sur la base d'un examen préalable du BE et des critères définis pour l'octroi d'un soutien ponctuel. 12 demandes ont fait l'objet d'un avis favorable du CA dont 8 soutiens ponctuels ont été versés pour la somme de fr. 61'000.-. En outre, différentes demandes faites en 2009 ont été versées en 2010 et 3 demandes faites en 2010 seront versées en 2011. A la fin de l'exercice comptable, le solde disponible est de fr. 44'751.70 qui sera affecté aux soutiens ponctuels pour 2011.

Les comptes ont été vérifiés par M. Altermath, chef du service des finances de la ville de Vevey.

Les représentants du CA ont répondu à toutes nos questions et exposé leur motivation quant à l'octroi ou le refus des subventions demandées par les institutions. La plupart de ces demandes ne rentrent pas dans les statuts du Fonds Culturel Riviera.

Au nom de tous les membres, Mme Jaggi remercie Mme Rossier et les tous les membres du CA pour le travail accompli durant l'année 2010.

Suite à la discussion, le rapport du vérificateur et les comptes 2010 sont acceptés à l'unanimité.

## 3. DIVERS

Suite à une demande de M. Egli, M. Wehrli précise qu'à Montreux le montant versé au Fonds culturel Riviera ne représente que 12% du budget annuel global octroyé à la Culture et à Vevey, Mme Burnier nous informe que fr. 600'000.- sont versés en + des montant versés par le FCR aux institutions veveysannes bénéficiaires du fonds.

## 4. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance, relative au budget 2012, est fixée au jeudi 3 novembre 2011 à 18h15, à Corseaux.

Selon le tournus établi, la Présidence sera assurée par Corseaux, la vice-présidence par St-Légier et le rapport tenu par Vevey.

La séance est levée à 19h.

## CONCLUSION

C'est à l'unanimité des membres présents, que la Commission intercommunale de gestion propose aux membres des conseils communaux d'approuver le rapport d'activités et les comptes 2010 du Fonds Culturel Riviera.

Pour la Commission

La Présidente

  
Doris Jaggi-Héritier  
Vevey

La Secrétaire

  
Dominique Pittet  
Jongny

Jongny, le 20.05.2011